

## Décisions du Conseil d'administration du 2 août 2023

### RÉMUNERATION DE MM. PHILIPPE AYMERICH ET PIERRE PALMIERI, DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS

Afin de tenir compte des périmètres de supervisions des Directeurs généraux délégués à compter du 24 mai 2023, le Conseil d'administration lors de sa réunion du 2 août 2023 sur proposition du Comité des rémunérations, a fixé les objectifs individuels de performance non-financière, spécifiques aux périmètres de supervision pour la période du 24 mai au 31 décembre 2023.

Ces objectifs individuels pesant pour 10 % de la rémunération variable annuelle des Directeurs généraux délégués sont repartis en trois axes :

- Pour Philippe Aymerich, la gouvernance de l'ALM de la Banque de détail en France, le respect des jalons 2023 du projet Vision 2025 et la poursuite du développement de Boursorama.
- Pour Pierre Palmieri, la sécurisation des premiers mois de l'intégration de LeasePlan, le respect des jalons 2023 sur le périmètre AFMO et notamment en matière de cessions et enfin les enjeux RSE.

Pour la généralité des critères, des éléments de mesure ont été proposés tout en convenant qu'une certaine dimension qualitative devait être préservée. L'évaluation pourra être équipondérée pour chacun des axes retenus. Un choix de pondération différent permettant de tenir compte de l'importance de chacun de ces axes dans la réalisation de la performance 2023 pourra être décidé par le Conseil d'administration.

### RÉMUNERATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS

#### Intéressement à long terme – modification du panel des banques concernant la condition de performance de TSR relatif

Lors de sa réunion du 2 août 2023, le Conseil d'administration après avis du Comité des rémunérations, a décidé d'amender le panel des pairs bancaires utilisé pour apprécier la réalisation de la condition de performance de TSR (*Total Shareholder Return*) relatif applicable pour l'intéressement à long terme des Dirigeants mandataires sociaux exécutifs.

Au 31 décembre 2022 ce panel était composé des institutions suivantes : Barclays, BBVA, BNPP, CASA, Deutsche Bank, Intesa Sanpaolo, Nordea, Santander, Unicredit, UBS et Crédit Suisse.

Pour faire suite à la fusion entre UBS et Crédit Suisse intervenue en juin 2023, le Conseil d'administration a décidé que ce panel sera composé des institutions suivantes : Barclays, BBVA, BNPP, CASA, Deutsche Bank, Intesa Sanpaolo, Nordea, Santander, Unicredit, UBS et ING.

Ce nouveau panel sera pris en compte pour l'évaluation des plans en cours.

\*\*\*